

# SEPTEMBRE 2020



La **MAIRIE** est ouverte au Public  
dans le respect des consignes sanitaires:

**Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi**  
**8 h 30 – 12 h 00**

**Port du masque OBLIGATOIRE**

Mairie : **04 72 24 91 12** - [mairie@treves69.fr](mailto:mairie@treves69.fr)

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info-Trèves  
sur le site de la commune de Trèves :

<http://mairie-treves69.com>

Retrouvez toutes les Infos  
de Vienne Condrieu Agglomération sur le site:  
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

**Les salles communales restent fermées à la réservation  
pour les particuliers et associations  
jusqu'à la fin de l'année.**

**Les parcs sont ouverts au public dans le respect des  
consignes sanitaires : Gestes Barrières et distanciation.**



**URGENCES MÉDICALES**  
04.77.81.01.75  
**PHARMACIE de GARDE**  
04.77.47.50.91

**Rappel des N° d'urgence :**

**17** Police Secours  
**18** Pompiers SDIS  
**15** Samu  
**3919** Violences conjugales ou en-  
voyez un SMS au **114**  
**119** Enfance en danger.  
**0800 23 13 13** Drogues Info service

En cas de panne ou problème sur les  
réseaux , appeler les N° d'URGENCE,  
seuls services compétents pour vous  
apporter les renseignements nécessaires.

**ERDF : 09 72 67 50 69**

**LYONNAISE DES EAUX :**

-Service clientèle: 0977 409 443  
-Urgences Techniques: 0977 401 131

**FRANCE TELECOM : 10 14**

**LA POSTE : 3631** dysfonctionnement  
service courriers.

## SECURISATION de la traversée du village

Les travaux devraient démarrer le 28 septembre pour une durée d'environ 1 mois.  
Ils se décomposent ainsi :

- réfection du trottoir du chemin des 2 Mers jusqu'à l'intersection de la route d'Echalas
- passage à 1 voie vers la zone école / boulangerie avec création de 2 places arrêt-minute + aménagement et mise aux normes de l'arrêt de bus.
- création d'une chicane au-dessus de l'intersection des chemins du Bret / Malroche.
- mise en conformité du plateau à la sortie du village vers les containers de tri sélectif.

La circulation sera gérée par feux tricolores et déviation par le chemin des Pierres Blanches en fonction des nécessités.

## Dates à retenir

<b>Sou des Ecoles Assemblée Générale 20h</b>	<b>Jeudi 1<sup>er</sup> octobre</b>
<b>FESTIVAL de l'HUMOUR Delphine DELEPAUT À TREVES « Espace Pierre Bret » 20h30</b>	<b>Jeudi 22 octobre</b>



## Recensement militaire

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent  
se faire spontanément recenser entre le jour de leurs  
16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.  
Cette formalité est obligatoire pour s'inscrire sur les  
listes électorales.

Se présenter en Mairie muni  
du livret de famille + carte d'identité.  
Renseignements en mairie : 04 72 24 91 12



## BIBLIOTHEQUE

**Réouverture**  
**Mercredi de 16h-18h30**  
**Samedi 10h-12h**

Dans le respect des gestes barrières  
et pour la sécurité de tous,  
le masque est obligatoire.  
Gel à disposition



# INFO-TREVES



## Festival de l'Humour

Le festival aura lieu du **02 au 23 octobre 2020**  
dans le respect des gestes barrière.

Les billets acquis restent valables.

Programme à consulter sur : [www.mairie-treves69.com](http://www.mairie-treves69.com)

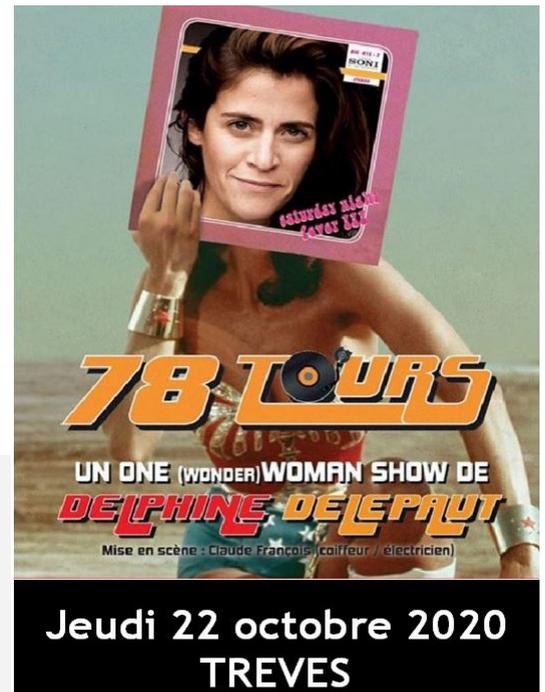
A noter : **Delphine DELEPAUT** à Trèves  
« Espace Pierre Bret »

**Jeudi 22 octobre 2020 - 20h30**

La vente de billets est arrêtée.



Dans le respect des gestes barrières - Masque Obligatoire



**Jeudi 22 octobre 2020**  
**TREVES**

## BULLETIN MUNICIPAL 2020

Les associations qui le souhaitent sont invitées à adresser en mairie **les articles concernant leurs activités** pour une parution dans le bulletin annuel de la commune.

**Texte à fournir sous format informatique WORD + photo en JPEG**

Pour la rubrique "Etat civil 2020", *l'état civil est une rubrique appréciée de tous mais qui n'a de sens que s'il est le plus complet possible, or nous ne pouvons plus citer de noms sans l'autorisation des personnes concernées ; les photos des bébés, mariés et personnes décédées sont les bienvenues ; et si vous ne souhaitez pas fournir de photos, vous pouvez malgré tout nous donner l'autorisation de publier vos noms, ceux de votre bébé ou de votre proche décédé.*

Les artisans de la commune souhaitant sponsoriser le bulletin doivent fournir l'encart publicitaire à insérer (format carte de visite) et une participation de **40 €**.

Les artisans extérieurs à la commune souhaitant sponsoriser le bulletin doivent fournir l'encart publicitaire à insérer (format carte de visite) et une participation de **55 €**.

(par chèque bancaire à l'ordre de trésor Public)

**Articles + photos + encarts sponsors avant le 30 octobre 2020**

par mail à l'adresse : [bulletin.treves69@gmail.com](mailto:bulletin.treves69@gmail.com)



## RAPPEL du DEPARTEMENT de l'Isère Concernant la campagne de distribution de comprimés d'iode

Vous habitez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire

**J'ANTICIPE**  
et je vais retirer  
mes comprimés d'iode

**Gratuit**  
en pharmacie  
avec mon bon de retrait\*

\* Votre bon de retrait sera émis adressé par courrier à votre domicile.

www.derebho.fr-iodo.com  
0 800 56 00 20 - Service à votre écoute

asn  
Gouvernement  
FRANCE  
edf

Les citoyens sont invités à récupérer  
ces pastilles utiles en cas d'incident  
ou d'accident nucléaire,  
auprès des pharmacies.

## La Maison de Santé Pluridisciplinaire St Andéol le Château nous informe

Ouverture d'une annexe de consultation à la mairie de St Romain en Gier :

Un jour par semaine (mardi ou mercredi en fonction des semaines), un des médecins de la maison de santé (Les Dr Duplay, Potacsek et Toutenu ou leurs remplaçants) assurera une permanence.

Seront accueillis les patients déjà suivis, ainsi que les autres patients extérieurs à la Maison de Santé, dont les habitants de Trèves qui peuvent y avoir accès s'ils le souhaitent.

## L'AMBROISIE :

### UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE AU COEUR DE NOS VILLES ET DE NOS CAMPAGNES

L'ambrosie est une plante invasive capable de se développer dans de nombreux milieux. Le pollen, émis en fin d'été, est très allergisant. C'est également une menace pour l'agriculture et la biodiversité.

L'ambrosie, un problème de santé individuelle ET publique. (20 % de la population allergique en Rhône-Alpes).

Que faire si je vois de l'ambrosie ?

Chez moi : je l'arrache, de préférence avec des gants.

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée :

- à la mairie de la commune sur laquelle l'ambrosie est présente

- par courrier électronique à [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

- par téléphone au 0 972 376 888

- - grâce à la plateforme SIGNALEMENT-AMBROISIE : <http://www.signalement-ambrosie.fr/index.html>



Il revient à chacun d'entre nous de participer à la lutte.

Vienne Condrieu Agglomération entreprend des actions de lutte contre l'ambrosie :

- La coordination et l'accompagnement du réseau des référents communaux ambrosie.

- Un travail avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner les intervenants agricoles.

- Le développement d'actions de sensibilisation en direction du grand public.

- Un plan de gestion sur les bords de routes communales (végétalisation, fauchage raisonné et spécifique, arrachage).



Plus d'infos : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/ambrosie/>

# Infos ASSOCIATIONS



## Association des Quatre Vents

### ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 18 Septembre 2020 à 19 h 30 au Fautre

Votre présence est indispensable à la vie de l'A.S.Q.V.

Vous pouvez donner votre avis, nous aider pour les orientations à prendre.

Nous avons besoin de VOUS pour renforcer l'équipe dirigeante.

**Nous vous attendons nombreux**



**Contacts :** **PRESIDENT : M.DENUZIERE 06 07 55 95 31 ou 04 77 20 20 45**  
**SECRETAIRE : M.BORGNE 06 21 40 76 87 - michele.borgne@free.fr**



## SOU DES ECOLES



L'équipe du Sou des Ecole vous convie à son Assemblée Générale annuelle

qui aura lieu **Judi 1er Octobre à 20h** à la Trèverie sous la Halle.

Au vu du contexte actuel, dans le respect des gestes barrières et distanciation, elle se déroulera en extérieur sous la halle, Merci d'apporter votre chaise.

A l'ordre du jour, le bilan de l'année écoulée ainsi que l'élection du nouveau bureau.



**Nous comptons sur votre présence.**

**Port du masque obligatoire**



## *Ecole de Musique d'Echalas*

Envie de pratiquer un instrument de musique, rejoignez-nous vite !  
Enfants (à partir de 6 ans) et Adultes. Tous niveaux

Piano, guitare, batterie, flûte, clavier, accordéon, saxophone, trompette, éveil musical

Cours individuels 30 min - 520 €/Eveil musical (par 2) 45min - 370 €

Cours sur ECHALAS : le mercredi et samedi matin, et le vendredi soir

Cours sur TREVES : le mardi soir

Contact: [musique.echalas@gmail.com](mailto:musique.echalas@gmail.com)



# Infos Diverses



**Samedi 19  
septembre**  
Maison de l'eau  
et de l'environnement  
405 Aux Forêts  
42660 Marlies

9h  
-  
22h

## Le Grand Défi Biodiversité

Le CPIE des Monts du Pilat organise  
un événement gratuit et tout public de découverte de la biodiversité

**Samedi 19 septembre 2020.**

Programme définitif communiqué sur la page facebook CPIE Monts du Pilat

**Assemblée Générale 18h-20h**

suivie d'un Apéritif dinatoire - Réservation obligatoire -

Informations pratiques :

Prévoir : - une tenue chaude et imperméable, UN MASQUE (Obligatoire)

- un pique-nique pour le repas du midi

Infos et réservation repas du soir [lisa.trinquier@cpie-pilat.fr](mailto:lisa.trinquier@cpie-pilat.fr)



Loire  
LE DEPARTEMENT



MONTS DU PILAT

## Le SYNDICAT au FAUTRE

Le Syndicat Intercommunal Sport et Culture a son siège au Fautre à Trèves et regroupe les communes de Les Haies – Longes – Trèves.

Le syndicat est propriétaire des lieux et des installations. Il entretient le complexe et prévoit les aménagements nécessaires au bon fonctionnement des activités proposées par les associations.

A la suite des élections municipales 2020, Le bureau été renouvelé.

Il est composé d'élus, de délégués et suppléants pour chacune des 3 communes.

### Bureau du syndicat pour 2020 :

#### LES HAIES :

Présidente : Joëlle PAOLUCCI

Délégués titulaires : Bruno GRAPOTTE - Frédéric MICHAUD

Délégué suppléant : Thierry BOSVERT

#### LONGES :

Vice-Président : Didier TESTE

Délégués titulaires : Sylvain RIVORY - Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU

Délégué suppléant : Lucien BRUYAS

#### TREVES :

Vice-Président : Erik CHAPELLE

Délégués titulaires : Patrick LAFAY - Laure RIVOIRON

Déléguée suppléante : Sylvie COSTANZA

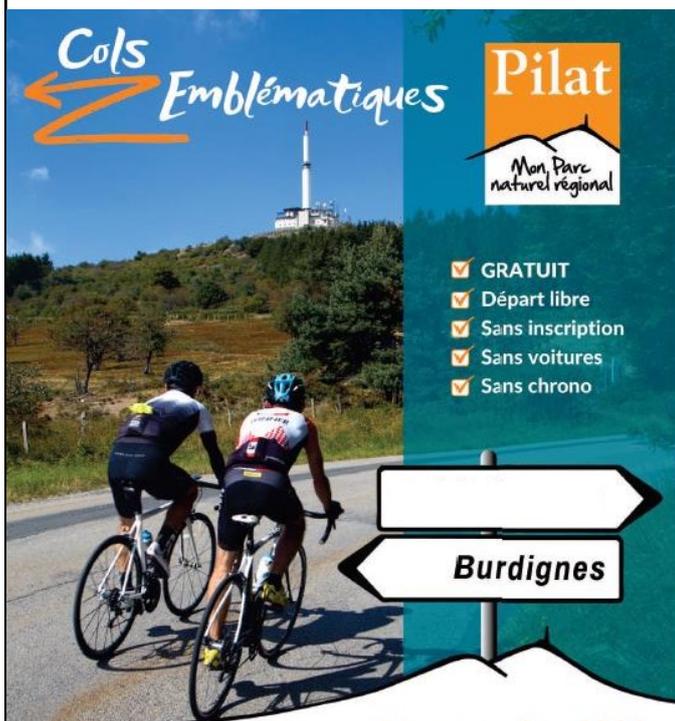
### Espace Pierre BRET

LES HAIES gère les réservations de la salle.

Des visites mensuelles ont lieu le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 11h - Sur Rendez-Vous.

Pour toute demande de réservation contacter par mail : [syndicat.fautre@gmail.com](mailto:syndicat.fautre@gmail.com)

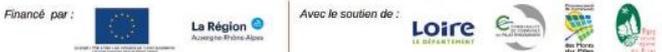
# Infos diverses



20 septembre 2020

- Routes réservées aux cyclistes\*
- Ravitaillement GOURMAND offert à l'arrivée
- Mise à disposition de VAE (sur réservation)

Prochainement + d'infos sur [www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr)



**Dimanche 20 septembre de 9 à 12h**

Sur le principe des « routes et cols réservés aux cyclistes », la programmation des « cols emblématiques du Pilat » permet de réaliser la montée du col de Burdignes en toute liberté : sans voitures, sans inscription, sans chrono : rien d'autre que les cyclistes, la route et le sommet du col pour objectif !

Les participants seront récompensés par un ravitaillement gourmand 100% Pilat offert à l'arrivée.

Et les moins sportifs pourront réserver des vélos à assistance électrique remis le jour de l'évènement, rendant ainsi l'ascension accessible à tous !

## Le parcours

Les participants débuteront à la sortie de Bourg Argental (gare de Burdignes) pour grimper sur les

hauteurs de Burdignes jusqu'au foyer de ski de fond où leur sera remis une contremarque pour un ravitaillement gourmand 100 % Pilat en plein centre du village à 5.7 km de l'arrivée (place de l'église). 11,1 km jusqu'au foyer de ski de fond - 720 m de D+

**Vous retrouverez toutes les informations sur :**

<https://www.pilat-tourisme.fr/decouvrir/le-pilat-a-velo/evenement-cols-emblématiques>



La commercialisation de la Fibre ORANGE a débuté au centre-bourg de Trèves et les raccordements sont en cours.

Sur 518 foyers comptabilisés avec les locaux professionnels, ce sont déjà 164 logements et locaux qui sont éligibles à la fibre chez Orange.

Les travaux se poursuivent mais en ce qui concerne les hameaux, les délais pour fibrer tout le monde seront plus longs.

Pour toute info ou demande, contacter :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>